

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE BEYROUTH (ESIB)

HISTORIQUE

En 1910, le Recteur de l'académie de Lyon (France), M. Paul Joubin, signale au Conseil de l'Université de Lyon l'intérêt que présenterait une œuvre d'expansion universitaire en Orient. À cet effet, une commission a été mise en place et a effectué un certain nombre de missions au Liban et en Orient afin de concrétiser cette idée.

Le 14 novembre 1913, l'École française d'ingénieurs de Beyrouth fut inaugurée, en même temps que l'École française de droit, et fut appelée EFIB. Un examen d'admission à l'EFIB avait eu lieu le 17 octobre 1913 et 19 candidats avaient été admis. À la fin de la première année préparatoire, 14 étudiants furent jugés aptes à passer en deuxième année d'études.

À cause de la Première Guerre mondiale, le 2 novembre 1914, il y a eu une rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Empire ottoman, et le 14 novembre, les bâtiments de l'École furent réquisitionnés. Le 30 octobre 1918, un armistice est signé à l'île de Moudros, et l'ouverture de l'École est de nouveau programmée.

Suite à un accord signé le 27 janvier 1919, entre l'Association Lyonnaise pour le Développement à l'Étranger de l'Enseignement Supérieur et Technique, et la Compagnie de Jésus, l'ouverture de l'EFIB eut lieu le 10 novembre 1919. La durée des études était de trois ans, puis fut portée à quatre à partir de 1936.

Le modèle pour l'École d'ingénieurs de Beyrouth fut incontestablement l'École Centrale de Lyon. C'est celui d'une formation générale d'un ingénieur civil polyvalent susceptible de permettre, au besoin, une spécialisation ultérieure. Ce programme a été simplement retouché pour être adapté aux exigences du Liban. En raison de cette ressemblance de programme, le diplôme d'ingénieur accordé aux étudiants de l'EFIB avait la même valeur que celui de l'École Centrale de Lyon. Les étudiants de l'EFIB pouvaient suivre, sans examen d'entrée, les cours de spécialisation de l'École Centrale de Lyon. Le premier diplôme fut octroyé en 1922 à Monsieur Gabriel Rezkallah Aractingi.

Au début, les enseignements se rattachaient surtout au génie civil, à la mécanique et à l'électricité. Très tôt, les constructions civiles, les travaux publics et l'hydraulique prirent une place importante. En 1942, à côté de la section de génie civil, fut créée une section industrie qui avait pour objet de former des techniciens capables d'assurer, durant la guerre, l'utilisation des ressources industrielles locales. À la même date, le Comité National de la France combattante autorisa l'École à organiser, pour la durée de la guerre, des enseignements de licence ès sciences. En 1945, la section Industrie fut remplacée par une section Architecture, jugée mieux adaptée aux besoins du pays.

Le 1^{er} novembre 1948, l'École changea de nom et devint l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB).

L'EFIB, et ensuite l'ESIB, est restée près de 40 ans, la première et seule École d'ingénieurs au Moyen-Orient, et a formé tous les premiers ingénieurs de notre région. Durant cette période, les étudiants de l'EFIB étaient libanais, syriens, égyptiens, palestiniens, iraniens, turcs, etc.

En 1959, la section Génie électromécanique fut introduite.

En 1963, la durée des études passa à 5 ans, et c'est en octobre 1971 que l'École s'installa dans ses locaux actuels, à Mar Roukoz. De nouvelles options furent alors programmées. Notons qu'en 1968-1969 et en 1972-1973, l'École a formé des ingénieurs géographes pour le compte du ministère libanais de la Défense nationale.

Les événements de 1975 contraignirent l'École, entièrement pillée, à fermer ses portes en mars 1976. Mais en décembre 1976, les cours reprenaient, et l'ESIB fut rattachée à la nouvelle Faculté d'ingénierie. De gros efforts ont été entrepris à partir de 1977 pour équiper les laboratoires de l'École avec un matériel très moderne et très performant. En 1978, les programmes furent restructurés et les options de troisième année adaptées aux nouveaux besoins du marché.

En 1979, c'est le cycle préparatoire qui fut restructuré, avec la création des classes de Mathématiques supérieures et spéciales préparant aux concours des grandes Écoles françaises (École polytechnique, École Centrale, École Supélec, École Nationale des Ponts et Chaussées, École des Mines, École de Télécom, etc.), les concours se déroulant au Liban sous la responsabilité de l'ambassade de France.

Entre 1978 et 1980, l'École dut déménager six fois, pour reprendre en octobre 1980 ses activités dans ses locaux de Mar Roukoz.

Dès 1993, la normalisation de la situation permet de mettre en place progressivement des formations de troisième cycle (Master et Doctorat). Le partenariat, renouvelé avec la France de 1996 à l'an 2000, a permis d'accélérer ce processus. En 1998, la Faculté d'ingénierie décide d'ériger ses laboratoires d'enseignement et d'essais en centres d'études et de recherches. Elle comporte au sein de l'ESIB cinq Centres de recherche : le Centre régional de l'eau et de l'environnement, le Centre libanais d'études et de recherches de la construction, le Centre des industries électriques et des télécommunications, le Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information et le Centre de physique et chimie.

À partir de la rentrée d'octobre 2001, l'ESIB adopte un nouveau système d'admission basé sur une sélection par l'une des trois filières : étude de dossier scolaire, concours d'entrée ou la mention très bien au baccalauréat. Ce système a pour objectif de permettre aux meilleurs étudiants de la classe de terminale d'être admis très tôt à l'ESIB.

En 2003, l'ESIB, dans le cadre de la Faculté d'ingénierie, modifie sa structure d'enseignement et passe au système européen de crédits transférables (ECTS). Parallèlement, elle signe avec plusieurs grandes écoles d'ingénieurs en France des conventions de co-diplomation, qui sont directement mises en application. En septembre 2005, elle restructure ses masters.

En septembre 2013, vu l'importance stratégique du pétrole et du gaz, l'ESIB ouvre son premier Master en «Oil and Gas : Exploration, Production and Management» en collaboration avec l'Institut français du pétrole, IFP School. C'est en effet le premier programme de l'ESIB qui est totalement enseigné en anglais.

En septembre 2015, l'ESIB s'est lancée dans le processus d'accréditation de ses programmes. En parallèle, le programme de génie électrique et mécanique a été divisé en deux programmes ; le programme de génie électrique, avec les options en électromécanique et en systèmes industriels, et le programme de génie informatique et communications, avec les options en génie logiciel et en réseaux de télécommunications.

En 2017, un programme de génie chimique et pétrochimique et un programme de Master en Data sciences ont été créés en collaboration avec la Faculté des sciences de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. En 2020, le programme de génie mécanique est ouvert à l'ESIB. En 2022, une section du programme de génie informatique et communications, totalement enseignée en anglais, est ouverte à l'ESIB. En 2024, l'ESIB lance le programme de génie industriel.

MISSION

L'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est un pôle francophone de l'enseignement et de la recherche au service du pays et de la région.

L'ESIB offre aux étudiants une formation solide en vue de leur faire acquérir une culture scientifique et technique de haut niveau, dans un certain nombre de branches importantes de la profession d'ingénieur, culture qui les rend opérationnels aussi bien dans le cadre de la recherche et du bureau d'études que dans celui du chantier et de l'industrie.

L'expérience universitaire des étudiants dépasse l'acquisition des connaissances dans les cours pour rejoindre un apprentissage par compétences faisant appel à la créativité, à l'innovation, à la coopération, à l'établissement de rapports égalitaires et à la tolérance.

DIRECTION

Doyen

Wassim RAPHAEL

Directeurs des Départements pédagogiques et des Centres de recherche :

Département des classes préparatoires : Melhem (EL) HÉLOU

Département génie civil et environnement : Muhsin Elie RAHHAL

Département électricité et mécanique : Flavia KHATOUNIAN (EL) RAJJI
Département génie chimique et pétrochimique : Jihane RAHBANI MOUNSEF
Département génie informatique et communications : Chantal SAAD HAJJAR
Département des études doctorales : Ragi GHOSN
Centre des industries électriques et des télécommunications : Elias RACHID
Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information : Rayan MINA
Centre libanais d'études et de recherches de la construction : Fouad KADDAH
Centre régional Wajdi Najem de l'eau et de l'environnement

Doyens honoraires : Maroun ASMAR, Sélim CATAFAGO, Wajdi NAJEM, Fadi GEARA

ADMINISTRATION

Bureau du Doyen

Assistantes du Doyen : Ghada AOUAD, Rita-Maria AZAR TANNOUS
Assistantes de direction : Rose DAGHER MRAD, Tatiana JABBOUR, Elyse SALIBA
Surveillant : Jihad KHAWAND

Préposée à l'administration : Joyce CHÉHADÉ

Département des classes préparatoires

Assistantes de direction : Cynthia KHAYRALLAH KHAYRALLAH, Grace MAALOUF

Département génie civil et environnement

Assistante de direction : Lina HANY AZAR

Département électricité et mécanique

Assistante de direction : Lynn SADER

Département génie chimique

Assistante de direction : Zeina SAWAYA BOUEIZ

Département des études doctorales

Assistante de direction : Zeina SAWAYA BOUEIZ

Coordinatrice du Master en management de la sécurité routière : Marguerita MOUAWAD

Centre des industries électriques et des télécommunications

Chef d'unité – électromécanique : Michel MOUGHABGHAB

Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information

Développeur informatique : Carine BOUSTANY SAWAYA

Centre libanais d'études et de recherches de la construction

Assistante de direction : Zeina SAWAYA BOUEIZ

Technicien de laboratoire : Charbel AOUN

Centre régional de l'eau et de l'environnement Wajdi Najem :

Assistant de laboratoire : Elie KHACHO

CORPS PROFESSORAL

Professeurs

Maroun CHAMOUN, Rémi Ziad DAOUI, Fadi GEARA, Ragi GHOSN, Marc IBRAHIM, Fouad KADDAH, Hadi KANAAN, Flavia KHATOUNIAN, Rima KILANY CHAMOUN, Dany MEZHER, Toni NICOLAS, Elias RACHID, Muhsin Elie RAHHAL, Wassim RAPHAEL, Hadi SAWAYA

Professeurs associés

Alain AJAMI, Nancy CHALHOUB, Georges CHAMOUN, Melhem (EL) HÉLOU, Rafic FADDOUL, Farès MAALOUF, Chantal MAATOUK, Rayan MINA, Jihane RAHBANY (EL) MOUNSEF, Renalda SAMRA (AL) KHALIL, Chantal SAAD HAJJAR, Ali (AL) SHAER, Sami YOUSSEF

Maîtres de conférences

Pascal ABBOUD, Cynthia ANDRAOS, Youssef BAKOUNY, Nadine BEJJANI, Marina DACCACHE, Rim DBAISSY, Khalil HARISS, Ali HARKOUS, Farah HOMSI, Joseph KESERWANY, Gabriel KHOURY, Malek MSHEIK, Katia RAYA, Guilnard SADAKA, Mélissa SAID, Wafa SAoud, Jean SAWMA, Tina YAACOUB

Chargeés d'enseignement

Juliana (EL) RAYESS, Maria HABIB

Professeurs invités

Said BITAR, Claude BOCQUILLON, Maurice FADEL, Hussein IBRAHIM, Éric MONMASSON, Nicolas PATIN

Enseignants appartenant à une autre Faculté de l'USJ ou ayant un autre titre à l'USJ

Maher ABOUD, Nancy (EL) ALAM CHOUCAIR, Nizar ATRISSI, Hayat AZOURI TANNOUS, Joseph BEJJANI, Ursula (EL) HAGE, Roger LTEIF, Dominique SALAMEH, Claude WEHBÉ CHALHOUB

Chargeés de cours

Nadine ABBAS, Jack ABDOU, Joanna ABDOU NADER, Roy ABI ZEID DAOU, Naji ABOU ASSALY, Adel ABOU JAOUDE, Joanna ABOU JAOUDE, Abdallah ABOU RAHHAL, Marc ABOU RJEILI, Georges ABOU SLEIMAN, Hani AGHAR, Elie AOUAD, Angèle AOUAD RIZK, Nathalie AOUAD ROUHAYEM, Khattar ASSAF, Ortanse ATTARIAN JABRE, Ahmad AUDI, Zeina AWADA, Soumaya AYADI MAASRI, Maroun AYLI, Rita AZZI, Jean-Marie BACHA, Hilda BAIRAMIAN, Mounia BEDRAN, Danielle BEDROSSIAN, Nabil BEJJANI, Elie BOU CHAKRA, Maroun BOULOS, Nathalie CHAHINE, Raymond CHAKHTOURA, Carla CHAMOUN, Dima CHEBIB, Saïd CHEHAB, Saleh CHÉHADÉ, Aïda CHEIKH, André CHKAIBANE, Esber CHOUEIRY, Nadim CHOUEIRY, Joseph CONSTANTIN, Ibtissam CONSTANTIN KIWAN, Adham DIMASHKI, Joëlle FADDOUL, Toufic FAKHRY, Fady FARAH, Joseph FARÈS, Robert FARHA, Mohamad FARHAT, Hussein FARROUKH, Antoine FÉGHALY, Christelle GEARA, Shawki GHARIB, Nada GHORRA CHÉHADÉ, Bassam HABRE, Ghassan HACHEM, Naji HACHEM, Rania HACHEM SAAD, Georges HADDAD, Ronald HAGE, Antoine HAGE, Ahmad HAJJ, Ali HAJJ HASSAN, Wassim HAJJAR, Massaad HAKIM, Ziad HAKIM RAHMÉ, Najib HARB, Roy HARB, Elias HÉLOU, Rouba HÉLOU SARKIS, Nabil HENNAOUI, Nadim HENOUD, Alaa HIJAZI, Houssam HIJAZI, Rayan HIJAZI, Elie HLEIHEL, Jihad (EL) HOKAYEM, Mary (EL) HOKAYEM, Najate (EL) HOKAYEM, Antoine HREICHE, Eliane IBRAHIM, Lina ISKANDAR HAWAT, Cyril JABRA, Georges JAMAL, Samar KADDAH, André KANAAN, Tala KANSON, Jean-Michel KAOUKABANI, Firas KHALIFÉ, Walid KHALIL, Tony KHALIL, Marina KHOURY, Grace (EL) KHOURY, Ibrahim KIWAN, Joseph KOZEILY, Elie MAALOUF, Hiam MALLAT, Johny MATAR, Roger MATTÀ, Rodolphe MATTAR, Joseph MCHAYLEH, Hassan MCHEIK, Elias MECHREF, Rabih MOAWAD, Alfred MORCOS HAYEK, Fouad MOTI, Charbel MOUAWAD, Carole MOUKAWAM DIB, Cynthia MOUSSA, Manal MOUSSALEM, Bassel NASR, Nassib NASR, Bassam NASRALLAH, Danielle NASRALLAH, Zulfiqar NASSER (AL) DEEN, Rana NASSIF, Georges NAWFAL, Faten NAZZAL, Hiam NEHMÉ, Rawad NICOLAS ASSAF, Joanna NSEIR, Elie RAHMÉ, Ahmad RAMMAL, Georges REAIDY, Elie RENNO, Bassam RIACHI, Alexandre RICHA, Nicolas ROUHANA, Nour ROUMIEH, Kamal SAFA, Yara SAFI, Georges SALLOUM, Caline SAMAHA MAHBOUB, Abed Ellatif SAMHAT, Ibrahim SAMMOUR, Nour SARDOUK, Maria SAROUFIM, Joseph Mary SARROUEH, Antoine SAWAYA, Jinane SAYAH, Graziella SEBAALY, Vahe SEFERIAN, Marlène SEIF AOUAD, Saad SFEIR, Ahmad TABIKH, Yehia TAHER, Anthony TANNOURY, Fadia TAWIL KARAM, Mansour TAWK, Martine TOHMÉ, Naji WAK, Georges YARACK, Jean-Yves YOUSSEF, Marie-José ZACCA, Christiana ZARAKET, Elie ZEIDAN, Élise ZGHEIB

DIPLÔMES

- Diplôme d'ingénieur spécialité génie chimique et pétrochimique
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie civil, options : bâtiment et ingénierie de l'entreprise, eau et environnement, travaux publics et transports
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie électrique
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie industriel
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie informatique et communications, options : génie logiciel, réseaux de télécommunications, intelligence artificielle
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie mécanique, options : mécatronique, énergétique, conception mécanique
- Bachelor of Engineering in Computer and Communications Engineering, Concentrations: Software Engineering, Telecommunication Networks, Artificial Intelligence
- Bachelor of Engineering in Mechanical Engineering, Concentrations: Mechatronics, Energy, Mechanical Design
- Master in Data Science
- Master en énergies renouvelables
- Master en génie électrique et électronique
- Master in Artificial Intelligence
- Master en management de la sécurité routière (MANSER)
- Master en structures et mécanique des sols
- Master en télécoms, réseaux et sécurité

- Doctorat en génie civil, eau et environnement
- Doctorat en génie électrique et énergétique
- Doctorat en génie informatique et télécommunications
- University Diploma in Artificial Intelligence
- University Diploma in Web Development and Cybersecurity

DÉBOUCHÉS

Diplôme d'ingénieur en génie chimique et pétrochimique

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des grands secteurs :

- De la chimie
- De la biotechnologie
- De la pharmacie
- De l'énergie
- De l'environnement
- Du pétrole et du gaz, et plus généralement des industries de transformation de la matière (industries du verre, du ciment, du papier, du textile, de la peinture, des cosmétiques, de l'agroalimentaire, etc.).

Diplôme d'ingénieur en génie civil

Les diplômés peuvent travailler dans tous les secteurs du génie civil et de la construction :

- Ingénierie de l'entreprise
- Bâtiments
- Travaux publics
- Ouvrages d'art, géotechnique
- Structures
- Travaux maritimes
- Aéroports
- Barrages
- Traitement de l'eau et des déchets
- Enseignement et recherche.

Diplôme d'ingénieur en génie électrique

L'ingénieur en génie électrique peut travailler dans les secteurs publics ou privés, dans l'industrie, dans les bureaux d'études, dans la finance, etc. Ses secteurs d'activité sont multiples :

- Les systèmes industriels (convertisseurs, machines électriques, entraînements à vitesse variable, contrôle, surveillance et diagnostic, etc.)
- Les réseaux électriques (production, conversion, transport et distribution de l'énergie électrique)
- Le bâtiment (installations électriques, domotique, etc.)
- Le management (gestion de projets, marketing, etc.).

Il peut aussi poursuivre des études supérieures pour travailler dans l'enseignement ou la recherche et le développement.

Diplôme d'ingénieur en génie industriel

L'ingénieur en génie industriel peut travailler dans les secteurs publics ou privés, dans l'industrie, dans les entreprises, dans les bureaux d'études, dans la finance, etc. Ses secteurs d'activité sont multiples :

- Les secteurs manufacturiers et les usines (chaînes de production, optimisation d'infrastructures, gestion de stock, etc.)
- Les bureaux de conseil/Consulting (optimisation, qualité, durabilité, etc.)
- Les entreprises (facteurs humains, ergonomie, finance, économie d'entreprise, etc.)
- Le management (gestion de projets, marketing, etc.).

Il peut aussi poursuivre des études supérieures pour travailler dans l'enseignement ou dans la recherche et le développement.

Diplôme d'ingénieur en génie informatique et communications

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des grands secteurs :

- Les entreprises de services numériques
- Les éditeurs de logiciels

- Les opérateurs de télécommunications : opérateurs de services et opérateurs de réseaux
- Les intégrateurs de réseaux et de systèmes de communication d'entreprise
- Les équipementiers spécialisés dans l'électronique et les télécommunications
- Les startups technologiques
- Les cabinets de conseil et bureaux d'études
- Les entreprises du secteur bancaire et de l'assurance
- Les entreprises du secteur de la domotique
- Les entreprises du secteur de la robotique
- L'enseignement et la recherche.

Diplôme d'ingénieur en génie mécanique

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des grands secteurs public et privé :

- Production et distribution de biens
- Conception, réalisation, suivi, maintenance de systèmes mécaniques
- Sidérurgie
- Automobile
- Contrôle et automatisation
- Biomédical et biomatériaux
- Aéronautique (programme d'échange avec SUPAERO Toulouse)
- Chauffage, climatisation et plomberie
- Production et conversion de l'énergie
- Climatisation et réfrigération
- Énergies renouvelables.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Diplôme d'ingénieur spécialité génie chimique et pétrochimique, Diplôme d'ingénieur spécialité génie civil, options : bâtiment et ingénierie de l'entreprise, eau et environnement, travaux publics et transports, Diplôme d'ingénieur spécialité génie électrique, Diplôme d'ingénieur spécialité génie industriel, Diplôme d'ingénieur spécialité génie informatique et communications, options : génie logiciel, réseaux de télécommunications, intelligence artificielle, Diplôme d'ingénieur spécialité génie mécanique, options : mécatronique, énergétique, conception mécanique, Bachelor of Engineering in Computer and Communications Engineering, Concentrations: Software Engineering, Telecommunication Networks, Artificial Intelligence, Bachelor of Engineering in Mechanical Engineering, Concentrations: Mechatronics, Energy, Mechanical Design : 188 dollars américains frais et 7 209 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 268 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Master in Data Science : 134 dollars américains frais et 5 190 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 192 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Master in Artificial Intelligence, Master en structures et mécanique des sols, Master en génie électrique et électronique : 76 dollars américains frais et 2 865 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 108 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Master en énergies renouvelables, Master en télécoms, réseaux et sécurité : 120 dollars américains frais/credit.

Master en management de la sécurité routière (MANSER) : 77 dollars américains frais et 2 954 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 110 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Doctorat en génie civil, eau et environnement, Doctorat en génie électrique et énergétique, Doctorat en génie informatique et télécommunications : 76 dollars américains frais et 2 865 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 108 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Titre septième – Articles spécifiques à l'ESIB

Article 2.d - bis

La durée minimale pour obtenir un diplôme d'ingénieur de l'ESIB est de 10 semestres réguliers (4 semestres en cycle préparatoire et 6 semestres en cycle ingénieur).

Article 2.e - bis

À l'ESIB, et pour la session d'été, l'étudiant peut s'inscrire à un maximum de 18 crédits.

À l'ESIB, un étudiant en probation (cf. article 54), ne peut s'inscrire à plus de 24 crédits par semestre.

De même, un étudiant qui souhaite s'inscrire par anticipation (cf. article 16) en année ingénieur (i.e. qui a encore des crédits non validés au cycle préparatoire) ne peut s'inscrire à plus de 24 crédits en tout et pour tout. Dans ce cas, l'inscription aux UE du cycle préparatoire est obligatoire et prioritaire, tant que ces UE sont assurées durant le semestre en question.

Article 2.f - bis

À l'ESIB, la durée maximale des études est de 8 semestres en cycle préparatoire et de 12 semestres en cycle ingénieur. Un étudiant qui n'a pas validé toutes les UE du cycle préparatoire (120 crédits) au bout de 8 semestres réguliers ne peut plus continuer ses études. De même, un étudiant qui n'a pas validé toutes les UE du cycle ingénieur (180 crédits) au bout de 12 semestres réguliers ne peut plus obtenir le diplôme d'ingénieur.

Article 3.f - bis

À l'ESIB, le cycle préparatoire correspond à 120 crédits (4 semestres) et le cycle ingénieur à 180 crédits (6 semestres). Pour obtenir un diplôme de Master délivré par l'ESIB, l'étudiant en cycle ingénieur doit valider au moins 18 crédits de cours (Master avec mémoire de recherche) ou au moins 24 crédits de cours (Master avec projet ou stage) et 30 crédits de mémoire, projet ou stage de fin d'études en plus.

Article 3.h - bis

Type d'UE	Nombre de crédits proposé par l'institution	Nombre de crédits que l'étudiant doit valider
UE obligatoires (OB)	Au moins 126 ¹	Crédits exigés par l'institution
UE optionnelles fermées (OF)	Au moins 18	Au moins 12
UE optionnelles ouvertes (OO)	Liste proposée par l'institution	Au moins 6

Article 4 - bis

À l'ESIB, pour pouvoir s'inscrire et réaliser le projet de fin d'études des programmes d'ingénieur (16 crédits), l'étudiant doit avoir validé au moins 150 crédits du cycle ingénieur.

Article 16 - bis

À l'ESIB, l'article 16 s'applique pour le passage d'un étudiant entre le cycle des classes préparatoires et le cycle ingénieur.

Lorsqu'il manque 16 crédits ou moins pour achever le cycle préparatoire, une « inscription par anticipation » au cycle ingénieur est possible pour 24 crédits au maximum par semestre (y compris les crédits du cycle préparatoire), après l'accord du Conseil de l'institution. Cela nécessite l'avis favorable du tuteur, l'accord du Directeur du département des classes préparatoires et celui du directeur du département ingénieur concerné.

Article 27.a - bis

Pour des exigences liées à l'évaluation de ses programmes, il n'y a pas de deuxième session à l'ESIB.

Article 28b - bis

À l'ESIB, une absence à un élément d'évaluation peut donner lieu à une reprise de cette dernière, si l'excuse présentée par l'étudiant est jugée valable par l'administration.

¹- Ce chiffre correspond à 70% du nombre total de crédits relevant de UE obligatoires du premier cycle, qui est généralement de 180 crédits ECTS.

Article 34.d - bis

À l'ESIB, les examens partiels et les contrôles continus ne sont pas anonymes.

Article 50 - Validation d'une UE

Pour réussir une UE, la moyenne de 10/20 est requise. Cette moyenne est de 12/20 lorsque l'UE est un projet, un stage ou des travaux pratiques.

Article 51 - Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur, l'étudiant doit valider toutes les UE obligatoires du cycle préparatoire et du cycle ingénieur et doit :

- Remplir les conditions d'une maîtrise suffisante de la langue arabe et de la langue anglaise (Article 6 - alinéas c et d)
- Valider les 120 crédits du cycle préparatoire
- Valider les 180 crédits du cycle ingénieur
- Avoir une moyenne cumulée du cycle ingénieur égale ou supérieure à 12/20.

Article 52 - Reprise d'une UE obligatoire

Si un étudiant échoue à une UE obligatoire, il doit s'y inscrire lors de la première ouverture de cette UE.

Article 53 - Moyenne cumulée

La moyenne cumulée est calculée à la fin de chaque semestre ; elle représente la moyenne pondérée de toutes les notes de l'étudiant dans le cycle correspondant. Pour une UE reprise, la dernière note est retenue.

Article 54 - Probation

Un étudiant du cycle préparatoire entre en probation :

- Si, à la fin de la première année (y compris la session d'été), sa moyenne cumulée est inférieure à 10/20
- Si, à la fin de la deuxième année (y compris la session d'été), sa moyenne cumulée est inférieure à 10/20
- S'il échoue deux fois de suite la même UE*.

Un étudiant du cycle préparatoire, qui rentre à l'ESIB au second semestre de la première année, entre en probation:

- Si, à la fin de la première année d'études (y compris la session d'été), sa moyenne cumulée est inférieure à 10/20. Cela correspond à la fin du semestre 3 régulier du cycle préparatoire.
- S'il échoue deux fois de suite la même UE*.

Un étudiant du cycle ingénieur entre en probation :

- Si, à la fin de la première année, sa moyenne cumulée est inférieure à 11.50/20
- Si, pour les semestres suivants, la moyenne cumulée en fin de semestre est inférieure à 12.00/20
- S'il échoue deux fois de suite la même UE*.

Un étudiant ne sort de la probation que si, à la fin d'un semestre, il a satisfait les exigences requises de ce semestre pour ne pas être en probation.

*Si un étudiant est en probation à cause de l'échec de la même UE deux fois, il ne sort de la probation que lorsqu'il valide cette UE.